

Protection par la peinture : la filière anticorrosion



*Assis : Marcel Burgun ancien président de l'OHGPI,
Christian Binet président de l'ACQPA,
Christian Maës président du GEPI,
Robert Marchello président du Groupement Anticorrosion/Marine de la Fipep
Debout : Guy Maire secrétaire général de l'ACQPA,
Georges Mathieu délégué général de l'OHGPI,
Patrick Robert délégué général du GEPI*

La Filière Anticorrosion Peinture, initiative française, est un modèle unique en Europe. Quatre métiers rassemblés dans une même démarche et dans un esprit de constante recherche de qualité, voilà une politique intelligente. Saluons des professions qui savent se mobiliser pour faire mieux connaître leurs expertises et leurs atouts auprès des donneurs d'ordre que sont les Maîtres d'ouvrages.

Souvenons-nous d'abord que sur un ouvrage d'art à structure mixte (acier et béton), la charpente métallique représente 10 % du coût de l'ouvrage, et la protection anticorrosion... 10 % du coût de cette même charpente métallique.

Ainsi, et en ordre de grandeur, la protection anticorrosion n'est que de 1 % du coût de l'ouvrage. Et, elle peut durer peu de temps ou plus de 20 ans selon qu'elle ait été mal ou bien conçue et appliquée. Rappelons-nous aussi que la corrosion d'un acier non protégé engendre une perte de métal qui peut aller jusqu'à

1,5 kg par m² chaque année. Parfois bien davantage, notamment dans des pays à très forte pluviométrie ou dans des conditions particulièrement agressives. Au total, sur l'ensemble du territoire français, pour prendre cet exemple, on estime que les peintures anticorrosion permettent de sauver, environ, 18 millions de kg d'acier par an.

En moins de 6 mois sur les eaux, la carène d'un navire non protégé est recouverte de 150 kg de salissures par m², soit 6 000 tonnes de salissures pour un pétrolier de 40 000 m² de surface immergée. Un porte-conteneurs, dont la coque est revêtue d'un système de peinture anti-salissure, consomme 6 % de fioul en moins !

Notons aussi, que les professionnels de la peinture anticorrosion ont adopté, depuis des années, une politique qui consiste à devancer la réglementation, à généraliser des produits bi-composants, à augmenter les extraits secs, à susciter l'emploi des peintures en phase aqueuse,

même si la France reste, sur ce dernier point, à la traîne par rapport au Nord de l'Europe, plus innovateur.

De l'entrepôt de stockage à l'usine d'emballage, de la plate-forme pétrolière en haute mer aux raffineries, du viaduc de Millau à la verrière conçue par Eiffel du Grand Palais, à Paris, l'enjeu est de pérenniser les ouvrages protégés par des peintures de grande qualité. Il est aussi de les mettre en valeur grâce à la couleur qui valorise le patrimoine industriel. Le Pont du canal de Briare tient bon malgré ses 130 ans, tout comme le viaduc de Garabit dont le trafic ferroviaire a été multiplié par 10 en 140 ans. Merci la peinture !

Il importe aussi, bien sûr, de définir le bon rapport/qualité prix et d'offrir des techniques de maintenance maîtrisées.

Les membres de la Filière Anticorrosion Peinture, la FIPEC, le GEPI, l'ACQPA, L'OHGPI* ont donc pris conscience de l'intérêt qu'il y a à offrir des prestations qui conjuguent la technicité des produits appliqués, la mise en œuvre par des personnels dont la qualification est certifiée, la maîtrise de la récupération des déchets, l'homologation, impartiale, des durées de garanties. Une association intelligente et conquérante.

Ainsi, par ses actions, cette Filière Anticorrosion Peinture propose-t-elle aux Maîtres d'ouvrages les moyens de mettre en place une programmation systématique de la maintenance de leurs installations avec des garanties en matière de performance. Cet engagement de qualité consiste, par conséquent, à conseiller les donneurs d'ordres dans leur choix, et à développer avec eux une vision à long terme de leurs ouvrages.

Cette initiative se situe, si on réfléchit, dans la lignée de l'ingénieur Gustave Eiffel qui déclarait dans son livre "La tour de trois cent mètres", en 1900 : « On ne saurait trop se pénétrer du principe que la peinture est l'élément essentiel de la conservation d'un ouvrage métallique et que les soins apportés sont la seule garantie de sa durée. »

Conçue pour durer 10 ans, la Tour Eiffel domine Paris depuis plus d'un siècle. Elle

reste jeune et belle, et demeure l'ouvrage d'art le plus connu d'Europe.

La vue à court terme des financiers coûte des fortunes...

Ce sont les besoins de la reconstruction, dans les années 50, après la seconde guerre mondiale, qui ont repositionné le marché de la peinture industrielle dans les travaux de constructions neuves à base de charpentes métalliques. Ceci, pour une plus grande souplesse de mise en œuvre et d'édification. La productivité devint l'élément majeur de la rentabilité des investissements. Hélas, les budgets d'entretien en peinture s'en trouvèrent affectés. En effet, et on le constate à nouveau, le souci de maintenance de l'outil de production n'est pas la priorité des financiers. Ce calcul à court terme reste périlleux, il faut parfois attendre une catastrophe pour admettre qu'une maintenance programmée coûte bien moins cher que l'arrêt d'une production.

Prise de conscience des industriels

Dans les années 70/80, les industriels ont pris conscience de la nécessité d'établir des programmes de maintenance, de former et de spécialiser leurs services techniques aux métiers de la peinture.

De leur côté, les entrepreneurs et fabricants de peintures industrielles ont formé leurs opérateurs, conducteurs de travaux et contrôleurs. Ils ont organisé la Filière Anticorrosion en ouvrant davantage le dialogue avec les donneurs d'ordres et les constructeurs d'ouvrages.

Le défi de demain

Il importe de faire comprendre à tous que la notion de revêtement est un aspect probant du développement durable. C'est un outil de gestion des cycles de maintenance, de contrôle budgétaire et de productivité.

Il faut aussi que la profession ne reste pas méconnue. Un immense effort d'informa-

tion et de communication reste urgent. Cette carence des années passées est l'une des raisons, parmi d'autres, pour lesquelles les professionnels ont de plus en plus de difficulté à recruter. Problème de la France en général, où le travail n'a pas été défendu par les gouvernements divers, mais si peu variés, qui se sont succédé. Ceci à l'inverse de la tendance qui prévaut aux Etats-Unis et en Asie où la croissance reste forte.

Encore des efforts et la fonction de peintre anticorrosion deviendra, enfin, une qualification reconnue !

** L'ACQPA est un organisme de certification par tierce partie au service de la qualité de la protection contre la corrosion des structures métalliques. Cette Association a été créée en 1994, et répondait à une volonté commune de l'Etat et de l'Europe.*

L'OHGPI, association à but non lucratif, a été créée il y a 50 ans. Elle représente en France 200 adhérents dont 150 entrepreneurs et 50 fabricants. Entre 1 500 et 2 000 dossiers sont traités chaque année. Le GEPI compte environ 200 entreprises. Il est à l'initiative du projet de création du Certificat de Qualification Professionnelle Peintre anticorrosion. La FIPEC regroupe en France 9 syndicats qui représentent environ 160 entreprises. Il rassemble 85 % des secteurs de production sur un marché qui emploie environ 22 500 personnes.